

Programmes et projets pour l'avenir

Chers collègues, chers amis,

Cette année scolaire qui s'achève petit à petit aura été une année marquante pour nos groupes-ressource, groupes de travail de recherche didactique et pédagogique en EPS.

En effet les colloques du CEDREPS de l'AE-EPS et celui du groupe «Plaisir en EPS» de l'AE-EPS ont démontré l'étendue de leurs possibilités de travail mais également de communication.

Pouvoir faire intervenir Mme le Doyen du groupe permanent et spécialisé EPS de l'IGEN pour le CEDREPS ou internationaliser son colloque en Belgique avec des intervenants du Québec, de Suisse et de Belgique comme le Groupe «Plaisir et EPS», ces deux événements sous la bannière de l'AE-EPS, sont des moments forts pour l'ensemble de notre association et pour son rayonnement.

C'est la raison pour laquelle s'appuyant sur ces résultats forts nous avons demandé aux coordonnateurs de nos groupes de travail de produire un document en vue de contribuer à l'écriture des programmes en EPS. Le Conseil Supérieur des Programmes institué par la Loi sur la Refondation de l'Ecole a adopté une Charte des Programmes. Si, selon cette Charte, «*les enseignants et tous les acteurs de l'éducation doivent être pleinement associés à des procédures transparentes d'élaboration des programmes, avoir connaissance des motifs des choix effectués comme des perspectives d'évolution*»¹ et que : «*Les organisations syndicales et associations concernées sont consultées par le CSP pendant le processus d'élaboration des programmes*»², notre association tient à être un acteur consultable et indispensable en matière d'enseignement de l'EPS.

Au cours de notre prochaine Assemblée Générale les représentants de chaque régionale devront décider quelle orientation donner à notre association au cours de la prochaine mandature. Des projets différents ont été soumis aux choix des adhérents. La mission du prochain Bureau National sera de mettre en forme, avec les volontés qui se manifesteront, le ou les projets majoritairement choisis et décidés.

Espérons que des ambitions affirmées, issues des générations montantes et dans l'esprit et les valeurs de notre association, se révéleront afin de permettre à l'AE-EPS de s'engager à relever les nombreux défis qu'imposent le contexte éducatif et disciplinaire complexe et une situation structurelle délicate.

Chers amis n'oublions jamais que l'avenir des structures associatives est sans cesse à construire, et que : «*Spes messis in semine*»³.

Denis ABONNEN,
président de l'AE-EPS

1- *Charte des programmes*, Conseil Supérieur des Programmes, Avril 2014, p. 7.

2- *Idem*, p. 8.

3- «*L'espoir de la moisson est dans la semence*».